

Mais Thorn n'avait pas partout la main heureuse. C'est tout bonnement catastrophique que furent ses réalisations dans le domaine de l'instruction publique qui, sous le régime hollandais, avait atteint un niveau fort respectable. Le principe de la liberté de l'enseignement proclamé par la Constitution belge fut, au Luxembourg, la ruine du bel édifice y érigé à partir de 1817. (V. biographies de M.-L. Schrobilgen par J. Mersch, fasc. I et de J.-B. Gellé, par Fr. Rosenfeld, fasc. VI.)

Thorn, désabusé, écrit dans son Rapport sur la Situation du Luxembourg : « Les familles ont voulu l'instruction à bon marché, et depuis que l'enseignement a été déclaré libre, on a vu se ruer dans cette carrière une foule de gens qui ignorent les premiers éléments des connaissances dont ils se disent les professeurs. A quelques exceptions près, les instituteurs de mérite, découragés, se sont éloignés... ; aussi, c'est à peine si, au sortir de l'école, les enfants ont retenu quelques chapitres du catéchisme et appris à écrire lisiblement leur nom. » (63bis)

Tout en se soumettant docilement aux décisions du Gouvernement de Bruxelles, Thorn n'omettait aucune occasion pour défendre, le cas échéant, avec beaucoup d'énergie, les intérêts de la province du Luxembourg. C'est ainsi qu'il combattait sans relâche la prétention du gouvernement central (en l'occurrence le Ministre de l'Intérieur Rogier) sur l'ancien haras de Walferdange. Dans une lettre datée du 3-4-1835, Thorn déclara que la province qu'il gouvernait ne renoncerait jamais à ses droits sur ce bâtiment, étant donné que le Grand-Duché avait contribué pour 30.000 florins à sa construction, à condition d'en rester perpétuellement le propriétaire (63ter).

Et pourtant, la sollicitude que Thorn montrait pour les affaires de sa province ne suffisait pas pour cacher le fait qu'il était « dépassé par les événements... La conduite des hommes et des choses lui fait défaut, écrit M. Nopeney, de même que la subtilité *mazarine* qui y pourrait suppléer. Porté au faite, il hésite, il a le vertige, il recule ; il prétend louvoyer ; l'astuce campagnarde du vigneron mosellan ne suffit point à remplacer en lui l'absence des vues générales qui font les hommes d'Etat » (63quater).

Aussi, bientôt se mit-on à douter des capacités du gouverneur du Luxembourg.

Nous avons vu que, déjà du temps que Thorn vivait à Luxembourg, l'acquisition de vastes propriétés constituait pour lui un gros morceau qu'il ne parvenait pas à digérer. La situation ne s'améliora pas à Arlon bien qu'il y cumulât ses hautes fonctions de gouverneur avec celles d'avocat. On commença à jaser, et il eut peine à faire taire les bruits selon lesquels il n'aurait pas refusé d'accepter des douceurs de ceux à qui il aurait procuré des emplois (64). Il faut évidemment accueillir avec circonspection des rumeurs dictées surtout par la rancune politique. Mais même les opinions des amis de Thorn ne laissent-elles pas percer un tout petit soupçon ? Citons, à ce sujet, A. Castiau et A. Neyen. Le premier de ces auteurs écrit :